



TIERS SORTANT

Le tiers sortant est constitué de :

- David RIGOLET
- Fabrice MOREAU
- Sidney CHOURAQUI
- Alix BUISSON
- Philippe LAFOY

Tous se représentent

CANDIDATS

Est éligible au Comité de Direction, tout membre de l'association,

- âgé de 18 ans au moins le jour de l'élection,
- membre actif de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations.

Si vous êtes candidat, veuillez déposer votre candidature avant le **9 novembre 2019** adressée à :

M. Sidney CHOURAQUI
sidchouraqui@gmail.com

Vous serez élu pour la durée du mandat de la personne que vous remplacerez.

ELECTEURS

Est électeur, tout membre de l'association :

- âgé de 16 ans au moins le jour de l'élection,
- membre actif de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations.

PROCURATION

Vous pouvez vous faire représenter en remettant la procuration ci-jointe à la personne de votre choix. Chaque personne présente à l'assemblée Générale ne pourra recevoir qu'une seule procuration.



PROCURATION

Je soussigné, donne pouvoir à

pour me représenter et voter en mon nom au cours de l'assemblée Générale du Cercle de l'Aviron de Chalon sur Saône du 23 novembre 2019.

signature